

Hausse des prix de l'énergie : l'UNSA exige des mesures concrètes

ACTUS MILITANTES



La guerre au Moyen-Orient a entraîné une hausse des prix de l'énergie qui affecte déjà le pouvoir d'achat des ménages. Des mesures urgentes et concrètes doivent être mises en œuvre pour soutenir les foyers les plus modestes.

La hausse importante du prix du pétrole s'est fait ressentir immédiatement sur les prix à la pompe. Les prix du gaz et de l'électricité sont et seront affectés à court et moyen terme, de manière plus ou moins importante en fonction de la durée de la guerre.

Le pouvoir d'achat des ménages est déjà entamé et les conséquences pourraient s'aggraver en cas de poursuite du conflit. Ainsi, l'INSEE prévoit une **inflation supérieure à 2 % sur un an au mois de mai (contre 0,9% en février)** avec l'hypothèse d'un baril de pétrole stabilisé à 100 dollars. **Mi-juin**, l'évolution des prix de l'énergie atteindrait 11,8 %, 22,8 % pour ceux du carburant et 8,3 % pour le gaz.

Les répercussions liées à la guerre en Ukraine ne doivent pas se répéter. En effet, les aides appliquées, dont le bouclier tarifaire, étaient insuffisamment ciblées et ont généré un coût élevé pour les finances publiques tout en bénéficiant davantage aux ménages les plus aisés.

Pour autant, il est urgent d'agir pour préserver le pouvoir d'achat des travailleurs-euses et des ménages les plus modestes par la mise en place de dispositifs ciblés tant que les prix de l'énergie restent élevés.

L'UNSA demande une vigilance et une surveillance resserrées sur **les surprofits potentiels** que pourraient réaliser certaines entreprises et que des sanctions soient envisagées à l'encontre de celles qui profiteraient indûment de la crise.

L'UNSA Fonction Publique a écrit au Premier Ministre et au Ministre de l'Action et des Comptes publics.

Il y a urgence à ce que le gouvernement agisse pour que les agents n'aient pas à supporter cette charge supplémentaire dans le cadre de leur travail.

Bagnolet, le 26 mars 2026

Luc Farré
Secrétaire général
21, rue Jules Ferry
93177 Bagnolet
☎ 01.48.18.88.29
unsa-fp@unsa.org

A Monsieur Sébastien Lecornu, Premier
Ministre
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

A Monsieur David Amiel, Ministre de
l'Action et des Comptes publics
Télédoc 151
139, rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

N/Réf : LF/AO/2026-03-26/C-032

Monsieur Le Premier Ministre,

Monsieur Le Ministre de l'Action et des Comptes publics,

Depuis plus d'un mois, les prix des carburants augmentent fortement, entraînant une hausse de l'inflation. Celle-ci est estimée par l'INSEE dans sa note de conjoncture à 1,9 % annuel en juin 2026.

Le pouvoir d'achat des agents publics est déjà fortement dégradé par la non revalorisation du point d'indice, la suppression de la GIPA et la baisse à 90% de la rémunération en cas de congé maladie.

De nombreux agents publics utilisent leur véhicule personnel, soit pour exercer leurs missions, soit pour rejoindre leur lieu de travail en l'absence de transports en commun.

Il y a urgence à ce que le gouvernement agisse pour que les agents n'aient pas à supporter cette charge supplémentaire dans le cadre de leur travail.

L'UNSA Fonction Publique rappelle sa revendication de l'ouverture d'un chantier carrière et rémunérations. Elle exige des mesures urgentes pour que l'année 2026 ne soit pas une année blanche.

Vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à mon courrier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Luc Farré,
Secrétaire général
UNSA Fonction Publique



21, rue Jules Ferry 93177 Bagnolet Cedex
☎ 01.48.18.88.29 ☎ 01.48.18.88.95 ✉ unsa-fp@unsa.org



[Publié sur le site UNSA FP](#)

